

THÈME DES RENCONTRES : MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

MISE EN CONTEXTE



Le plan directeur de l'eau (PDE) est l'outil de planification des ressources en eau de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) Lac-Saint-Jean dont l'élaboration est coordonnée par l'OBV Lac-Saint-Jean. Il a pour objectif principal d'améliorer notamment la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques. Après dix ans de mise en œuvre du PDE 2012-2024, l'OBV Lac-Saint-Jean a entamé un processus de mise à jour afin d'élaborer le PDE 2024-2034. Les citoyens et les organisations de la ZGIE Lac-Saint-Jean ont été consultés afin de récolter des informations sur les problématiques présentes sur le territoire et les solutions à mettre en place lors des consultations publiques de l'automne 2023 auxquelles 218 personnes ont participé.

Durant l'hiver 2024, les membres de la table de concertation ont ensuite pu travailler à établir ensemble une vision des ressources en eau, à choisir les problématiques prioritaires et à élaborer les orientations et les objectifs du plan directeur de l'eau. Les 43e et 44e rencontre de la table de concertation ont été l'occasion de finaliser ces orientations et objectifs et de finalement approuver le plan directeur de l'eau 2024-2034.

LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034

LA VISION DES RESSOURCES EN EAU

La vision des ressources en eau représente un idéal à atteindre collectivement et permet de nous projeter ensemble vers l'avenir :

Dans la zone de gestion intégrée de l'eau Lac-Saint-Jean, pour favoriser un accès équitable aux ressources, l'adaptation aux changements climatiques, la conciliation des usages ainsi que l'acquisition et le partage de connaissances permettent d'améliorer la qualité de l'eau, de conserver les écosystèmes et d'assurer la quantité de l'eau.

LES PROBLÉMATIQUES PRIORITAIRES ET ORIENTATIONS DU PDE

La vision des ressources en eau a guidé le choix des cinq problématiques prioritaires et des orientations du plan directeur de l'eau (ci-contre). Les orientations correspondent à la direction à suivre pour les dix prochaines années.

LES OBJECTIFS DU PDE

Un total de 58 objectifs seront mis en œuvre dans le cadre du PDE 2024-2034. Ils représentent l'état que nous souhaitons atteindre collectivement pour chacune des problématiques et sont présentées dans le document de présentation du PDE 2024-2034.

1. Mauvaise qualité de l'eau

Les objectifs visent la réduction des contaminants provenant des eaux usées, de l'utilisation de fertilisants et de pesticides, de l'érosion ou de déchets d'origine municipale, résidentielle, agricole ou industrielles.

2. Dégradation ou destruction des MHH

Les objectifs portent sur la sensibilisation et la conservation des MHH, la revégétalisation des bandes riveraines et l'amélioration des ponceaux.

3. Espèce exotique envahissante

Les objectifs comprennent la mise en place de stations de lavage, la sensibilisation, la détection précoce, la réglementation et le contrôle des EEE.

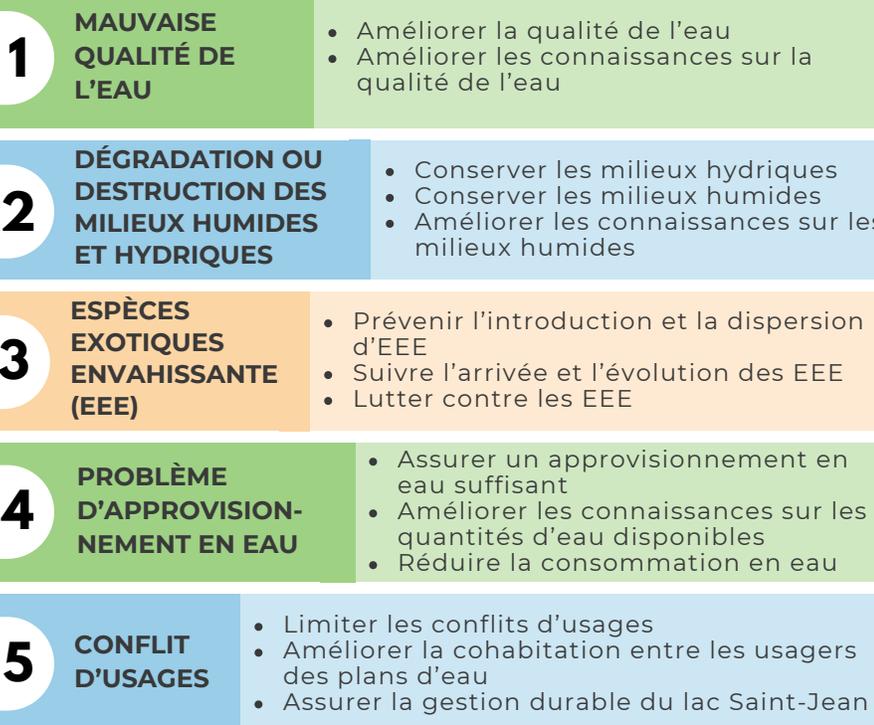


Figure : Problématiques prioritaires et orientations associées à chacune

4. Approvisionnement en eau

Les objectifs se concentrent sur la conservation des aquifères, l'amélioration de l'infiltration de l'eau, la sensibilisation et l'économie d'eau.

5. Conflit d'usages

Les objectifs incluent la sensibilisation, l'amélioration de l'accès aux plans d'eau, la gestion des conflits d'usages, la concertation pour la gestion participative du lac Saint-Jean.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Cette étape de planification étant terminée, le rôle principal de l'OBV Lac-Saint-Jean pour les prochaines années sera de mobiliser les acteurs de l'eau à la mise en œuvre de ce nouveau PDE 2024-2034. Un plan d'action engagé avec les acteurs de l'eau du territoire sera établi afin d'assurer l'atteinte des objectifs.

POUR NOUS SUIVRE



PROCHAÎNE RENCONTRE

Avril 2024